



**BMW
MOTORRAD**



**THE NEW
BMW CE 04
THE SILENT
REVOLUTION
#KEY FEATURES**

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Type : moteur synchrone à refroidissement liquide et à aimants permanents

Puissance maximale : 31 kW (42 ch) à 4.900 tr/min

Autonomie : 130 km

Consommation d'énergie électrique : 7,7 kWh/100 km

En 2,6 secondes : 0 à 50 km/h en 2,6 secondes



#PLUGGEDTOLIFE

AUSSI AVEC UN PERMIS A1 & B

Avec seulement un permis A1 et/ou un permis B, vous pourrez avoir le plaisir de conduire votre BMW CE 04 dans une version bridée à 11 kW (15 ch) de puissance nominale.

RECHARGE RAPIDE, SIMPLE ET FLEXIBLE

Recharger de 0% à 80% en 3h30 :

- sur une prise domestique
- sur la BMW Wallbox
- sur les bornes de recharge publiques (grâce à une puissance de charge de 2,3kW)

Recharger de 0% à 80% en 65 minutes :

- avec un chargeur rapide et le courant de charge maximal (grâce à une puissance de charge de 6,9kW)

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Design : 2 couleurs du scooter, qui se marient parfaitement au design moderne et unique du BMW CE 04

Mobile et idéalement connecté :

L'écran TFT 10,25" avec option d'écran partagé se transforme en interface entre le monde numérique et analogique. Votre smartphone simplement rangé dans un compartiment aéré et protégé de l'eau est en même temps rechargé.

Équipement de série :

- phares à LED intégraux
- écran TFT 10,25" avec système BMW Motorrad Connectivity
- keyless Ride
- 3 modes de conduite (Eco, Rain, Road)
- ABS BMW Motorrad et ASC
- assistant de marche arrière électronique
- compartiment de rangement aéré avec USB-C
- compartiment Side Loading éclairé
- câble de recharge standard pour prises domestiques usuelles

+ beaucoup d'options et d'accessoires



FISCALITÉ EN BELGIQUE

TAXE D'IMMATRICULATION, TAXE DE CIRCULATION ET PRIME

Taxe d'immatriculation région Wallone = € 61,50 (*montant fixe pour les véhicules électriques depuis 2018*)

Taxe de circulation région Wallone = € 60,46 (*selon la puissance*)

Taxe d'immatriculation région de Bruxelles = € 61,50

Taxe de circulation région de Bruxelles = € 60,46 (*selon la puissance*)

Pas de **primes** prévues pour les régions Wallonne et Bruxelloise.

RÉDUCTION D'IMPÔTS ET DÉDUCTION D'IMPÔTS

Réduction d'impôt pour les régions flamande et bruxelloise = **15 % de la valeur d'achat**, avec un maximum de 3.140,- € pour l'année d'imposition 2022. Dans le cas du CE 04 (full-option), avec un prix d'achat de 15.000,- €, le montant total des 15 % - soit 2.250,- € - est valable pour la réduction d'impôt.

Les trajets domicile-travail et autres trajets professionnels effectués avec un scooter électrique sont **déductibles à 100 % des impôts**.

OPTIONS DE CHARGE - LUMINUS

Avec **les badges de recharge Luminus Powerpass**, accédez à 1.500 bornes de recharge en Belgique et au Luxembourg et à plus de 240.000 points de charge en Europe.

- ▼ toujours une borne à proximité
- ▼ une gestion centralisée de vos coûts
- ▼ une solution tout compris sans frais inutiles



Plus d'infos chez votre **concessionnaire BMW Motorrad** ou jetez un coup d'œil sur bmw-motorrad.be. L'info dans ce dépliant est applicable en avril 2022.



R.E. : BMW Motorrad Belux, Lodderstraat 16, 2880 Bornem.